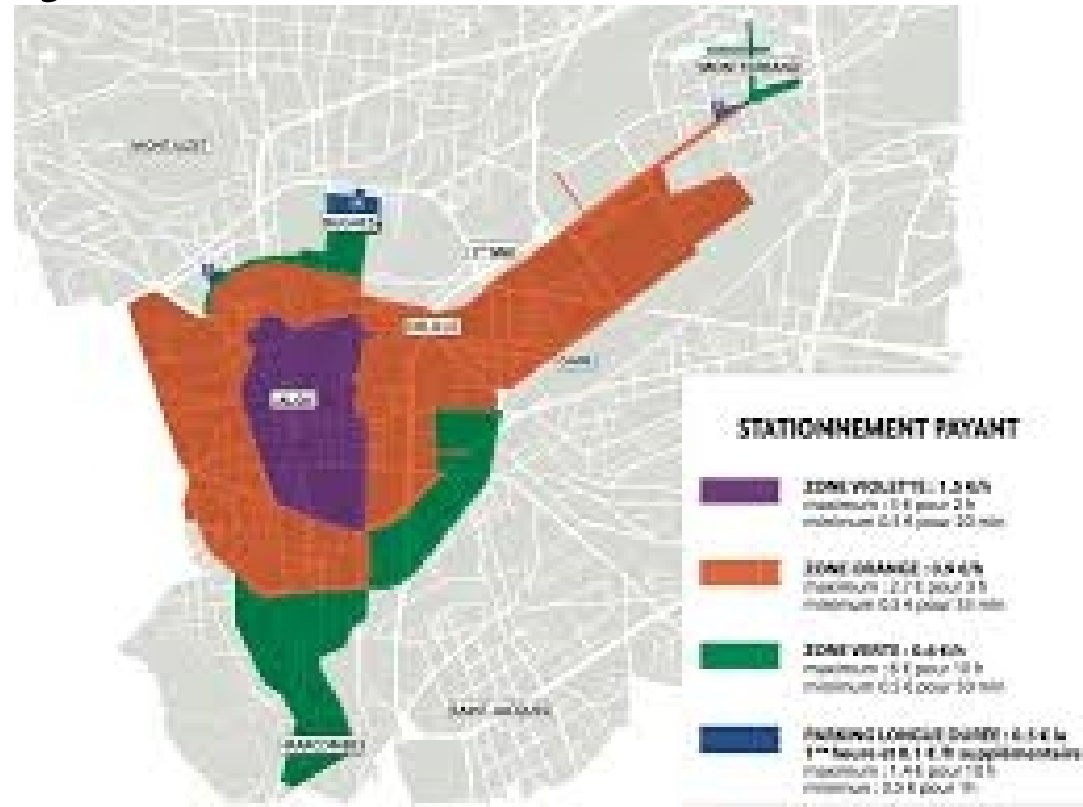




Décentralisation et Dépénalisation du stationnement payant sur voirie Réforme du 1^{er} Janvier 2018



Ville de Clermont-Ferrand

Direction des services à la Population et de la Tranquillité publique

28.11.2017



Rappel : Mesures de la politique de stationnement 2015-2017



Mesures	Réalisation	AXES STRATEGIQUES
1 – Carte pré-payée pour les artisans	Mai 2016	VILLE DYNAMIQUE ET ATTRACTIVE : DES SOLUTIONS POUR TOUS LES USAGES DE LA VILLE
2 – Bonus de 20 minutes	Juillet 2016	
3 – Création de 59 Arrêts minutes supplémentaires	Juillet 2016	
4 – Abonnement « Pass-Pro »	Septembre 2016	
5 – Parkings de proximité Longue durée (1,40€ la journée)	Septembre 2016	VILLE FACILE : DES SOLUTIONS POUR SIMPLIFIER LA VILLE
6 – 3 Zones tarifaires au lieu de 4	Décembre 2016	
7- Extension et mise en cohérence de la zone payante	1er juillet 2017	
8 – paiement par carte bleue sur les horodateurs de l'hyper centre ville (zone violette)	Mai 2017	
9 – Paiement du stationnement par téléphone ou smartphone	Nov 2017-	



Carte d'identité du stationnement actuel



Nouvelle politique de stationnement :
Un zonage pour des usages

Zone violette

Caractéristiques : densité urbaine, commerces, intérêt patrimonial

Objectif : Attractivité

Tarifs : 3€ pour une durée maximale : 2h20



Zone Orange

Caractéristiques : zone intermédiaire mixte

Objectif : Proximité

Tarifs : 2,70€ pour une durée maximale : 3h20



Zone Verte

Caractéristiques : zone résidentielle et périphérique

Objectif : Valorisation

Tarif : 3€ pour une durée maximale : 5h20



Parking Longue Durée

Caractéristiques : pendulaires et visiteurs

Objectif : stationnement à la journée

Tarifs : 1,40€ pour une durée maximale de 10 heures
20

5 parkings en
OUVRAGE

5000 places

Parkings relais
Et
Parc de proximité

1500 places

VILLE DE

CLERMONT
FERRAND



Nos enjeux



Enjeux d'efficacité:

- Barème incitatif au paiement spontané
- Maintenir la logique de rotation voulue pour chaque zone via un différentiel suffisamment important entre tarif horaire et FPS

Enjeux territoriaux :

- statut de ville au cœur d'un environnement rural = acceptation faible du principe de paiement du stationnement
- développement des transports en commun intermédiaire par rapport à celui des autres grandes métropoles (horaires, cadencement, plan du réseau)

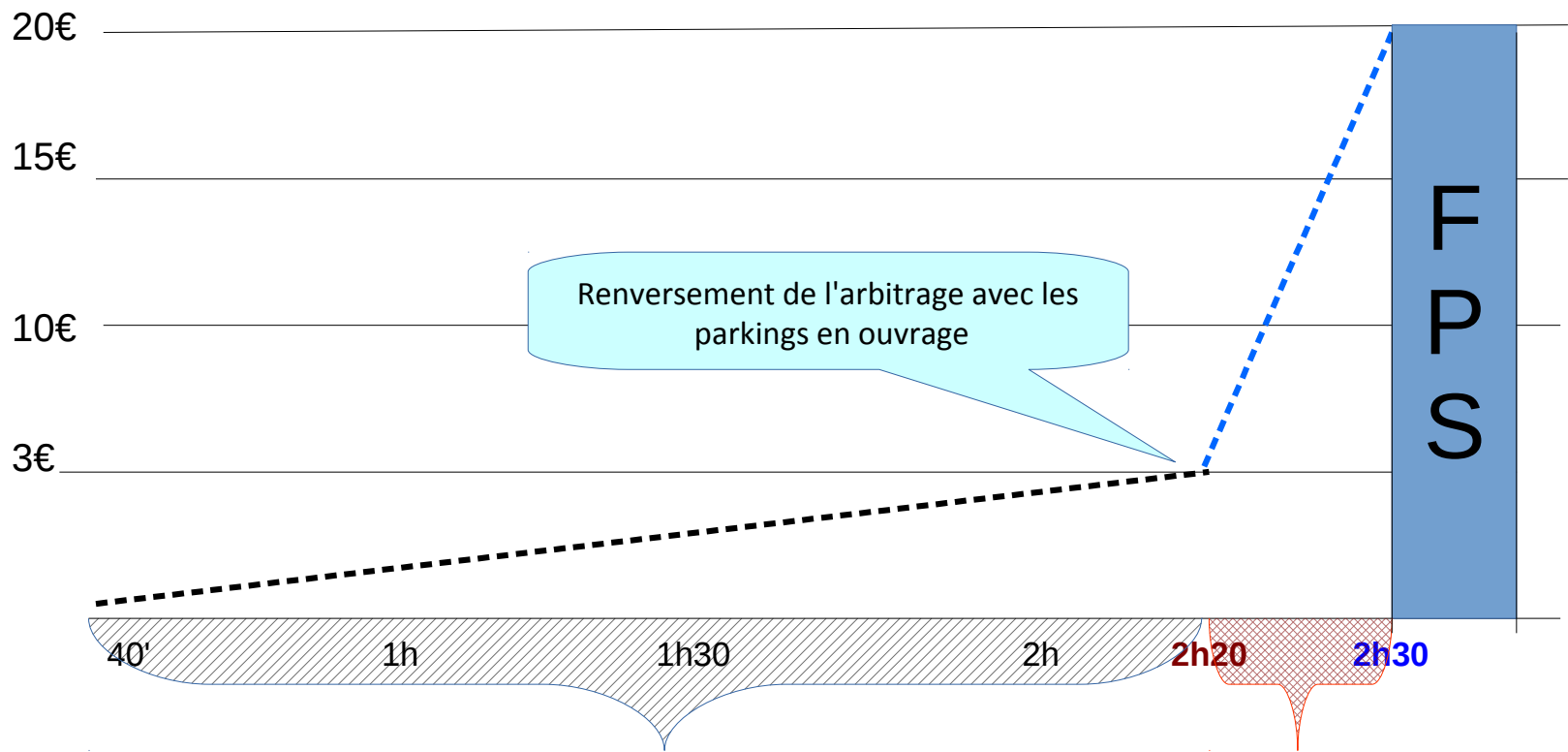
Commande politique :

- Adéquation avec la nouvelle politique de stationnement
- Maintenir la tarification actuelle dans la mesure du possible
- Ne pas casser brutalement l'attractivité du centre ville pour les véhicules





Profil tarifaires (Exemple de la zone Violette)

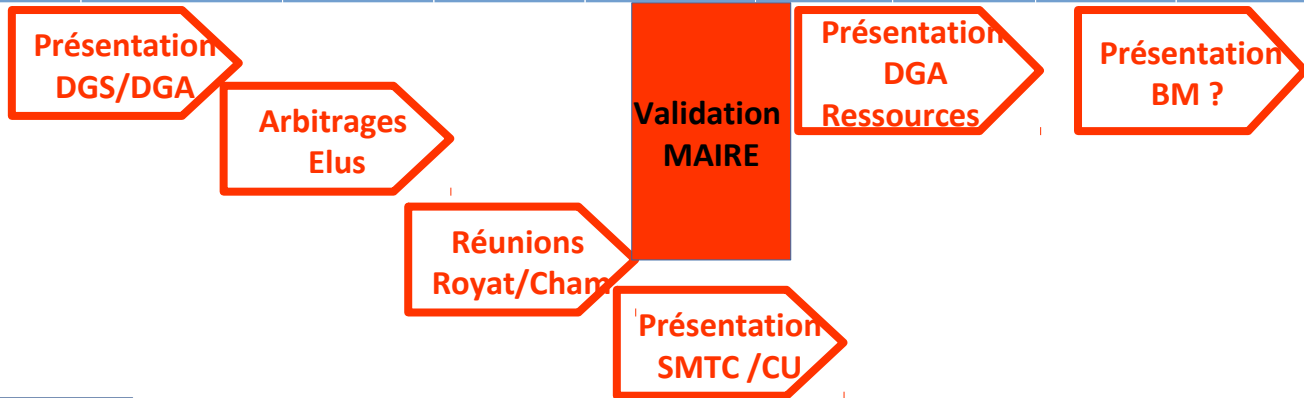


Durée Maximale recommandée
Tarifs inchangés – Bonus intégré

Durée maximale autorisée
à 2h30



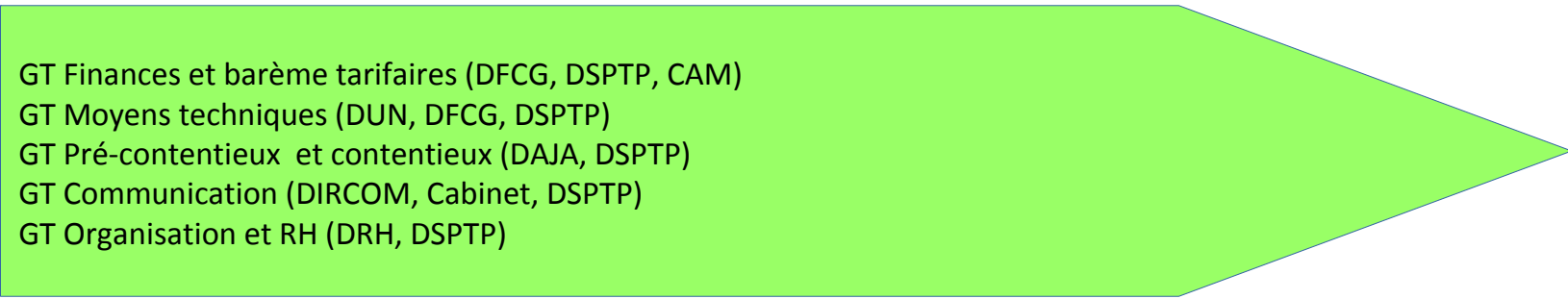
Instances



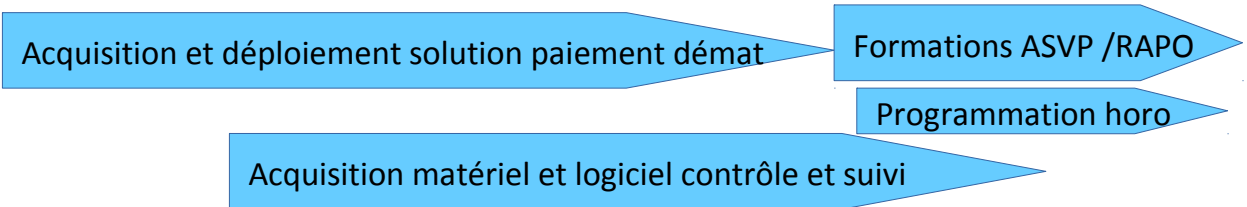
Délibérations



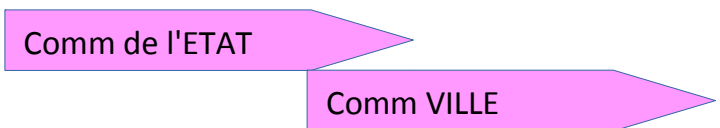
Techniques



Mise en œuvre



Comm





Financières : **Une réforme, des évolutions**



- Coûts de mise en œuvre de la réforme = dépense brute au regard des projets gouvernementaux
- Comment maintenir la recette ?
- Conventions de reversement Ville/ Clermont Auvergne Métropole

Techniques :

- Gve communiquants : FPS et Pve
- Solution logicielle de gestion des FPS des RAPO et du contentieux
- 3 prestataires à faire converger

Organisationnelles:

- Poursuite de la surveillance en régie
- Optimisation du travail des ASVP (cartographie et centralisation)
- Gestion des RAPO : quel calibrage ?

Réglementaires:

- Convention ANTAI (cycle complet)
- Délibération au conseil municipal du 21/12 sur le FPS
- Conventions de reversement et CCSP
- Modification de l'arrêté réglementant le stationnement

